**IMPORTANT** 





## **AVIS RELATIF AU RENOUVELLEMENT D'UNE POLICE d'assurance automobile des entreprises**

Il est important de communiquer avec votre représentant en assurance de dommages afin de lui faire part de tout changement pouvant entraîner des modifications à votre police d'assurance.

QUESTIONS	A titre d'exemple, si vous cochez l'une de ces questions, communiquez avec votre représentant.
QUESTION 1	Avez-vous acquis, substitué ou vendu un ou des véhicules au cours de l'année?
QUESTION 2	Avez-vous apporté des modifications à certains véhicules ou installé des équipements augmentant leur valeur?
QUESTION 3	Avez-vous ajouté de nouvelles activités au sein de votre entreprise qui peuvent affecter votre assurance automobile?
QUESTION 4	Utilisez-vous les véhicules pour transporter des biens de valeur ou des matières dangereuses ou inflammables?
QUESTION 5	Avez-vous acquis une ou des remorques en cours d'année?
QUESTION 6	Avez-vous remisé ou remis sur la route un ou des véhicules?
QUESTION 7	Avez-vous fait installer ou désactiver un ou des systèmes antivol ou de repérage sur un ou plusieurs des véhicules?
QUESTION 8	Avez-vous de nouveaux conducteurs?
QUESTION 9	Votre permis de conduire ou celui de tout autre conducteur d'un ou des véhicules assurés a-t-il été suspendu?
QUESTION 10	Avez-vous modifié votre rayon ou territoire d'activité?
QUESTION 11	Utilisez-vous un ou des véhicules hors Québec?
QUESTION 12	Avez-vous modifié l'usage des véhicules?
	Cette liste de questions n'est présentée qu'à titre d'exemple et non exhaustive. En cas de doute quant aux informations à transmettre à votre représentant en assurance de dommages, n'hésitez pas à communiquer avec lui.

Votre représentant en assurance de dommages est là pour vous conseiller!



